

Vingt-cinq ans de dialectologie et d'onomastique wallonnes

1976-2000 (*)

Il y a 25 ans, à l'occasion du 50^e anniversaire de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, André Goosse esquissait un bilan de *Cinquante ans de dialectologie wallonne* (1). Comme il le rappelait fort justement, ce n'était pas notre Commission qui avait été à l'initiative du développement des études dialectologiques en Wallonie; ce rôle au tournant du 20^e siècle revenait sans conteste à la doyenne, la Société de langue et de littérature wallonnes, mais parallèlement aux initiatives prises entre 1920 et 1930 par les grandes universités francophones du pays, elle avait servi à partir de 1926 de relais et de lien fédérateur dans une perspective plus interuniversitaire, à une époque où les dissensions au sein de la Société lui faisaient marquer le pas.

Nous n'avons pas à revenir sur ce panorama fouillé et lucide. L'heure étant venue d'un nouveau bilan, posons la question : qu'y a-t-il de neuf depuis 25 ans en matière de dialectologie et d'onomastique wallonnes, en particulier – mais non exclusivement – au sein de notre Commission. En sachant bien qu'en faisant vite et bref, en

(*) Ce texte a largement profité de remarques et de suggestions de nos collègues Jean Lechanteur, Jean Loicq, Reine Mantou et Jean-Marie Pierret. Je les en remercie vivement.

(1) Dans ce *Bulletin*, t. 50, 1976, pp. 73-85.

priviliégiant ceci ou cela, on court le risque de commettre l'un ou l'autre oubli (2).

Permettez-moi d'évoquer d'abord les disparus. De grandes figures de la Section wallonne nous ont quittés durant ce quart de siècle : Charles Gaspar (1978), Maurice Yans (1983), Armand Bottequin (1985), Maurice Piron (1986), Jules Herbillon (1987), Lucien Léonard (1989), Pierre Ruelle (1993), Léon Warnant (1996), Omer Jodogne (1996), Jacques Nazet (1996) et Louis Remacle (1997). Ces noms disent assez la perte qu'ont subie et notre Commission et la dialectologie wallonne en général. À cela s'ajoute l'éloignement d'autres collègues qui ont souhaité être admis à l'éméritat. Heureusement, la relève – de plus en plus difficile il est vrai – est toujours assurée.

Quelles sont les évolutions significatives depuis 25 ans ? Je ne dois certes pas vous rappeler l'accélération de l'histoire et les mutations sociales et techniques du monde moderne. Et je n'insisterai pas sur la marginalisation croissante de nos dialectes : c'est un fait que les locuteurs natifs de moins de 50 ans ne sont plus légion, c'en est un autre que les jeunes de moins de 20 ans sachant pratiquer le wallon couramment se raréfient de façon inéluctable. Le contexte sociolinguistique et les attitudes liées à l'insécurité linguistique ont fait du reste l'objet de plusieurs recherches partielles synthétisées par Michel Francard (1988 et 1989). Même constat dans les universités : les étudiants pouvant mener un mémoire de

(2) Une bibliographie assez complète, couvrant les années 1976-2000, sera publiée en complément l'an prochain dans le tome 74 du *Bulletin*. Par ailleurs, les tables et index des tomes 26 à 50 du *BTD*, par les soins de Louis Chalou, devraient paraître incessamment.

licence touchant nos disciplines, avec une connaissance suffisante du dialecte, deviennent l'exception.

Les dialectes régressent, les locuteurs se raréfient, soit ! Assez curieusement pourtant – mais est-ce si curieux et si inattendu ? – le dialecte bénéficie d'un capital de sympathie croissant. Nostalgie, culpabilité, recherche de racines ? Les explications foisonnent, les causes convergent. L'institutionnel, le politique sont venus en appui à cette re-naissance. Un décret de la Communauté française en date du 16 juillet 1990 entend défendre et surtout promouvoir les langues régionales « endogènes », soutenir ceux qui en ont l'usage et favoriser l'édition à la fois littéraire et philologique. Le *Conseil des langues régionales endogènes* (1991) est l'émanation de cette volonté politique ; le programme d'édition, les concours, l'appui aux revues, tout cela a créé un climat favorable et positif. D'autant plus que la défense et l'illustration des dialectes continuent à bénéficier de l'action de la *Société de langue et de littérature wallonnes*, avec les *Dialectes de Wallonie* et les diverses collections littéraires de qualité, de l'*Union culturelle wallonne*, et des nombreuses associations actives à Liège, à Namur, à Charleroi et même en Ardenne (avec la nouvelle revue *Singuliers*).

Aussi cette fin du 20^e siècle a-t-elle vu paraître nombre de publications à finalité dialectale, à commencer par un foisonnement de dictionnaires ou de lexiques – de qualité inégale, il est vrai, mais dont l'impact régional est souvent fort et révélateur (3).

Pour le domaine proprement wallon, trois œuvres majeures d'abord : la nouvelle édition du *Glossaire de La*

(3) Nous les citons sommairement en espérant ne rien oublier d'important ; pour la période antérieure à 1990, on peut se référer à l'inventaire de Marie-Thérèse Counet, *Mots et choses de Wallonie*, Liège, 1990.

Gleize de Louis Remacle (1980), le *Dictionnaire de l'ouest-wallon* d'Arille Carlier (1985-91) publié par deux de nos membres, Willy Bal et Jean-Luc Fauconnier, le *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne* de Michel Francard et son équipe (1994), faisant suite aux ouvrages précédents consacrés à Tenneville (1980). Ajoutons-y le *Dictionnaire français-malmédien* de Henri Dewier (1986-89), le *Lîve di mots d'après Nameur èt avaurlà* de Lucien Somme (1997), réorganisation alphabétique du *Lexique namurois* de Lucien Léonard, le *Dictionnaire ... des patois de Fagne et de Thiérache* de P. Defagne (1984) et les tout récents *Lexique de Nalinnes* d'Émile Lempereur (2000) et *Lexique français-wallon du parler cerfontainois* de Maurice Vray et collaborateurs (2001); auparavant Robert Dascotte nous avait fourni *Trois suppléments au dictionnaire du wallon du Centre* (1985). Une mention spéciale est à accorder à l'immense œuvre de description analytique du parler de Jauchette organisée, avec une forme de piété filiale, par Jean-Jacques Gaziaux, et qui comptant déjà quatre volumes et autant de longs articles, vient plus que combler la tache blanche que constituait la région de Jodoigne.

Le domaine picard n'est pas en reste. Citons en vrac, approximativement d'est en ouest, de Mons à Comines en passant par Tournai, le *Dictionnaire montois-français suivi du glossaire français-montois* de l'Association des Montois Cayaux (1998), le *Lexique du parler picard d'Irchonwelz (Ath)* de Louis Vindal (1995), le *Dictionnaire du parler picard de Flobecq* d'Emile De Ridder (2000), le *Lexique picard [de Tournai]* de Paul Mahieu (1994), le *Glossaire picard tournaisien* de Lucien Jardez (1998) et, aux confins de la Flandre, la nouvelle édition du *Lexique mouscronnois* de Léon Maes (1980, avec 2^e éd. revue en

1989) et *Le patois picard de Comines. Lexique français-picard illustré* de Gérard Zègres (1998). Joignons-y les glossaires moins ambitieux dans la forme et dans le fond pour Blaton (Duc, 1980), Stamburges (Populaire, 1993), Onnezies (Lepoint, 1988), Hensies (Rolland, 1987) et Boussu-Hornu (Mester, 1979), et l'on conviendra que la moisson est impressionnante. Sans oublier que Jean-Marie Kadjanski prépare activement l'édition du très précieux *Glossaire du patois de Wiers* de Jules Renard.

Achevons ce bref panorama par les deux domaines mineurs de la géographie dialectale de la Wallonie, en citant le *Glossaire en patois gaumais* du Cercle culturel de Saint-Léger (1978), le plus discutable *Patois d' Bouyon* de François Twiesselmann (1994) et, enfin, le très attendu *Lexique du parler champenois de Sugny* de Roger Nicolas (2000).

Répondent en partie à d'autres fonctions les rééditions comme celle, toute récente et exemplaire du *Dictionnaire wallon-français (Malmedy, 1793) d'Augustin-François Villers* par Jean Lechanteur et par notre Commission (1999), ou comme celles des trois dictionnaires majeurs du domaine wallon, le *Dictionnaire liégeois* et le *Dictionnaire français-liégeois* de Jean Haust et le *Lexique namurois* de Lucien Léonard qui remportent toujours un beau succès de librairie.

Mentionnons encore divers recueils d'expressions, de locutions, de proverbes dont le caractère amateur ne garantit malheureusement pas toujours la spontanéité et la bonne frappe populaire, au contraire des très utiles ethnotextes recueillis çà et là, surtout par Marie-Thérèse Counet (1982-83).

Bref, l'activité lexicographique en Wallonie a été, durant ce quart de siècle, abondante, multiple, diverse, foisonnante, voire anarchique. Signe des temps, à la fois chant du cygne et volonté d'espérance. Quelques tendances peuvent être épinglées :

- 1° la région liégeoise ou est-wallonne au sens large, déjà très largement pourvue et dotée, est moins représentée dans ce mouvement, au contraire du Hainaut (de zone wallonne ou picarde);
- 2° les dictionnaires inverses se multiplient, indiquant par là que le dialecte n'est plus autant connu et qu'il faut donc aider à la connaissance du lexique;
- 3° l'activité des cercles régionaux, historiques ou dialectaux, reste importante comme appui à l'édition, un certain nombre de publications ayant disposé du soutien de la *Société de langue et de littérature wallonnes* ou du *Conseil des langues régionales endogènes* (coll. Micromania); corollairement, il convient de signaler le peu d'engagement, la frilosité de l'édition traditionnelle (si l'on excepte la maison De Boeck pour le dictionnaire de Bastogne);
- 4° plusieurs de ces dictionnaires, élaborés hors de notre Commission, ont cependant reçu l'aide technique — entre autres pour la pratique lexicographique et le respect de l'orthographe Feller — de nos collègues Jean Lechanteur, Jean-Marie Pierret et Jean-Luc Fauconnier, aide non toujours reconnue par ceux-là mêmes qui en ont bénéficié.

Pour être complet, je me dois de signaler le très discuté *Walo +* (1992) qui se veut un lexique de référence à l'usage des jeunes générations, et, plus récent encore, l'Assimil wallon, *Le wallon de poche* de Guy Fontaine (1999), lui aussi bien accueilli par un public assez large.

On peut regretter toutefois – mais cela est un avis tout à fait personnel – qu'un vrai débat, serein et mesuré, n'ait pu avoir lieu, entre les différentes instances représentatives, sur le problème d'une possible normalisation, limitée et prospective, de nos parlers régionaux; cela aurait évité sans doute d'inutiles et préjudiciables dissidences.

Un chantier majeur de la dialectologie wallonne, à savoir l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, a continué à se développer sereinement, avec une maturité croissante, pour le plus grand profit de la philologie wallonne, grâce à l'activité du Centre de dialectologie de l'Université de Liège où Jean Lechanteur dirige une équipe qualifiée comprenant nos collègues Marie-Thérèse Counet, Marie-Guy Boutier et Martine Willems. De cet atlas ont paru depuis 1976 cinq volumes, consacrés successivement à la maison et au ménage (1976 et 1991), à la ferme et aux prairies (1997), aux animaux sauvages (1994), au corps humain et aux maladies (1997). Dire qu'on espère voir se poursuivre et s'achever cette remarquable aventure scientifique mise en chantier par Jean Haust est peu dire. Signalons que, parallèlement au grand ouvrage, le *Petit atlas linguistique de la Wallonie* (1990-95) met à la portée d'un plus grand nombre une partie – certes moins importante mais tout aussi précieuse – de cet important inventaire que beaucoup nous envient. Pour faire complet, ajoutons-y la publication assez récente, par nos voisins français, des atlas linguistiques régionaux de la Picardie et de la Lorraine, qui prennent en compte l'un ou l'autre point de la Wallonie, de même que le démarrage encore timide des atlas européen et roman auxquels certains membres collaborent toujours.

Il est vrai, le lexique n'est pas toute la langue. Plusieurs études phonétiques et phonologiques ou grammairiales – pratiques ou théoriques – participent au même mouvement de promotion des dialectes, de respect de règles morphologiques ou syntaxiques de plus en plus écornées par les jeunes générations, ou tout simplement de descriptions linguistiques pures. Parmi quelques travaux importants, retenons *Le parler wallon de Tenneville* de Michel Francard (1980), la *Description phonologique du parler de Longlier* de Jean-Marie Pierret (1984), les études sur les suffixes de Jean Lechanteur (entre autres *Sur le suffixe -eresse en wallon et en Wallonie*, 1999) et de Thierry Debaty sur la *Théorie fonctionnelle de la suffixation* (1986). Il n'en reste pas moins qu'en dehors de quelques articles de Willy Bal, de Michel Francard, etc., la confrontation des études dialectologiques avec les méthodes de la linguistique moderne, volontiers théorisante, reste très timide et limitée; assurément, le goût du concret l'emporte toujours sur la spéculation et la théorie.

On n'en oubliera pas pour autant les synthèses, solidement étayées, que nous a léguées Louis Remacle au cours de sa discrète retraite : *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600* (1992), sorte de grammaire historique de l'ancienne langue wallonne, ou l'étude plus technique consacrée à *La différenciation des géménées mm, nn en mb, nd* (1984), toutes deux mettant en œuvre en outre des données toponymiques.

De l'inventaire systématique que Louis Remacle avait entrepris sur l'ancien parler de son Ardenne liégeoise (Roanne; Stoumont, Rahier et Francorchamps), sont sortis encore deux volumes, dédiés l'un aux *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers* (1977), l'autre aux *Documents*

lexicaux de Lorcé (1984-85). Cette œuvre sera bientôt complétée, nous l'espérons, par les *Documents lexicaux tirés des notaires liégeois du XVI^e au XVIII^e siècle* que prépare Jean Lechanteur. Le problème controversé de la *scripta* wallonne a fait l'objet d'un article de synthèse de Marie-Guy Boutier dans le *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (1995).

On y ajoutera l'importante contribution de Reine Mantou à la connaissance du *Vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350)* que notre bulletin a achevé de publier en 1984-85, ainsi que dans la série des *Documents linguistiques de la Belgique romane* l'édition des *Chartes de langue française antérieures à 1271*, de Hainaut et de Flandre, éditées respectivement par Pierre Ruelle (1984) et Reine Mantou (1987).

Dernier volume légué par Louis Remacle, le recueil intitulé modestement *Étymologie et phonétique wallonnes. Questions diverses* (1997) rassemble diverses notes étymologiques dispensées au fil des années. Cette veine — étymologique et sémantique — a été exploitée par d'autres chercheurs s'appuyant sur la riche documentation ancienne ou sur les matériaux dialectaux de l'ALW, parmi lesquels Jules Herbillon (encore actif jusqu'en 1987), Pierre Ruelle, Jean Lechanteur et Marie-Guy Boutier. La participation wallonne aux derniers fascicules du *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)* reste garante de ce mouvement.

Les synthèses et les ouvrages d'initiation marquent de temps à autre le rythme d'une science. On mentionnera au minimum ici le catalogue d'exposition sur la lexicographie wallonne dû à Marie-Thérèse Counet, *Mots et choses de Wallonie. Aspects du lexique dialectal de nos*

régions (1990), le recueil collectif *LĪMĒS I. Les langues régionales romanes en Wallonie* sous la direction de Willy Bal (1992), ainsi que le tout récent *Langues d'oïl en Wallonie* de Michel Francard (2000). Ajoutons-y les contributions de Jean-Marie Pierret et Jean Germain au recueil *Dialectologie en Wallonie* (1981) et au *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (1990), de même que le numéro spécial de *La Revue générale* intitulé *La Wallonie et ses langues* (mai 1998). Dans un autre registre, deux journées d'études ont été consacrées à l'œuvre et au rayonnement des maîtres Jean Haust (1996) et Élisée Legros (1995).

Pour mémoire, on mentionnera aussi l'activité lexicographique tournant autour du français régional de Belgique, illustrée notamment par divers dictionnaires et recueils (Massion 1987, Fuchs 1988, Goosse 1991, Bal-Doppagne-Goosse et al. 1994, Delcourt 1998-99), par les recherches du groupe VALIBEL ainsi que par la remarquable synthèse collective *Le français en Belgique* publiée en 1997 à l'initiative de la Communauté française de Belgique, synthèse qui comporte un excellent aperçu sur les dialectes dû à Jean Lechanteur.

Il est temps maintenant d'en venir à l'onomastique et plus particulièrement à la toponymie, second volet des missions explicites de notre Commission. C'est du reste dans cette discipline spécifique que celle-ci s'est montrée la plus active, ne fût-ce qu'en matière de publication.

Durant ces 25 dernières années, c'est la toponymie dialectale qui a gardé la préférence des chercheurs, particulièrement des dialectologues. Parmi les œuvres significatives, on citera au premier chef celle de Jules Herbillon qui, durant cette période correspondant à la fin de sa vie active, a mis un terme à la publication de sa riche série de *Toponymes hesbignons* (dans notre bulletin, en 1978),

et dans la foulée, de sa *Toponymie de la Hesbaye liégeoise* (Thys et Otrange en 1982 et 1983), avant que ne paraisse au Crédit communal – comme une sorte de testament – son dernier recueil *Les noms des communes de Wallonie* (1986), désormais épuisé et resté irremplacé. Louis Remacle, encore lui, a marqué cette période d'une série impressionnante – par sa richesse et sa densité – de glossaires toponymiques de qualité, au nombre desquels ceux de Francorchamps (1977) (4), de Lorcé (1982), de Lierneux (1990) et – en point d'orgue pour fermer la boucle amorcée en 1937 – celui de La Gleize (1992). Autre série significative, celle de notre collègue émérite Albert Baguette qui, étudiant le plateau de Herve, nous a successivement livré les toponymies de Charneux (1990-91), Battice (1992), Thimister (1993) et Chaineux (1994). On ajoutera, toujours publiés par notre bulletin, les glossaires toponymiques condruziens d'Évrehailles (1980) et de Natoye (1997) par Jean Germain, ainsi que la *Toponymie de Saive* (1990-91) par M. Willems et G. Abraham, en attendant la série impressionnante de glossaires du Condroz liégeois que nous prépare activement le jeune toponymiste liégeois Philippe Hardy. Mais cette activité d'analyse micro-toponymique est restée tout aussi foisonnante et intense en dehors de la Commission, que ce soit dans les universités (grâce aux mémoires de licence en philologie romane) ou les cercles d'histoire régionaux; en atteste la *Bibliographie toponymique des communes de Wallonie 1976-1985*, dont la suite devrait paraître l'an prochain.

Cet immense matériau de la micro-toponymie de Wallonie, réuni dans une longue chaîne de solidarité qui relie

(4) Ce glossaire toponymique fait suite à ceux de Stoumont (1993) et Rahier (1995), dont il partage les index.

les anciens aux plus jeunes, est certes difficile d'accès, mais combien féconde : témoin, deux excellentes thèses liégeoises de doctorat, celle de Régine Toussaint – trop tôt disparue – sur *Les dénominations de quatre essences forestières dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg* (1978), et celle de Martine Willems consacrée au *Vocabulaire du défrichement dans la toponymie wallonne* (1997). Quant aux articles scientifiques de qualité, d'envergure moindre il est vrai, on ne saurait entreprendre de les énumérer, qu'ils soient dus à Jules Herbillon, Louis Remacle, Jean-Marie Pierret, Jean Lechanteur, Marie-Guy Boutier, etc. On ose espérer que le projet liégeois d'informatisation de cette riche matière par la Maison de la Wallonie et Martine Willems, intitulé malicieusement *PaTWa*, acronyme de « Patrimoine Toponymique de Wallonie », facilitera dans le futur d'autres exploitations de qualité. Il reste tant à découvrir, à explorer et à expliquer en cette matière.

La toponymie a plusieurs dimensions. Celle qui relève des couches les plus anciennes – préhistorique, celtique, romaine ou germanique – n'est pas négligée non plus au sein de la Commission, où elle est représentée notamment par Jean Loicq et Jacques-Henri Michel. Ces deux chercheurs ont donné assez récemment dans notre Bulletin une *Esquisse d'une histoire linguistique de la Belgique dans l'Antiquité* (1996), large synthèse qui fait la part belle à la dialectologie autant qu'à la toponymie. Ces derniers temps, d'autres contributions de Jean Loicq ont mis en lumière *Les éléments paléo-européens de la toponymie ardennaise* (1995-96), ou ont élucidé, en partie à la faveur de découvertes archéologiques, l'origine controversée du nom de *Tournai* (1999). On ne pourra les détailler toutes, pas plus que les multiples recherches

menées en solitaire depuis de nombreuses années par Jacques Devleeschouwer, recherches qui remettent en question beaucoup de certitudes, et dont on devrait connaître bientôt le résultat sous la forme d'un dictionnaire toponymique. Un aperçu de ces conclusions et de ces théories basées notamment sur la coexistence de doublets, a été présenté récemment à la Commission lors d'un petit colloque portant précisément sur *Les doublets toponymiques* (1999), colloque qui a permis d'accueillir aussi Maria Besse, auteur d'une remarquable thèse sur les doublets le long de la frontière linguistique, *Namenpaare an der Sprachgrenze* (1997). L'apport des toponymistes non wallons ne s'arrête pas là, puisqu'on a profité de recherches de collègues français certes, mais aussi de nos collègues flamands, de Maurits Gysseling tout particulièrement, dont il serait trop long d'évoquer ici l'œuvre en détail. Luc Van Durme, dans sa remarquable synthèse *Galloromaniae Neerlandicae submersae fragmenta* (1996), évoque aussi à plusieurs reprises des problèmes toponymiques du sud du pays, de même que Bernard Roobaert (1999-2000), attentif aux doublets de la région de Tubize. Guy Vande Putte (1988 et 1999) s'intéresse toujours au problème du bilinguisme toponymique dans la région-frontière de Rosières et Overijse.

Reste à évoquer le rôle de la Section wallonne de la Commission qui s'est accru progressivement en matière de ce qu'on appelle la « gestion toponymique ». Le travail de contrôle des cartes dites « militaires », dans le cadre du contrat qui nous lie à l'Institut Géographique National, était autrefois assuré seul – pour la partie wallonne – par Jules Herbillon; aujourd'hui la tâche est largement partagée et la philosophie de cette « normalisation » a été redéfinie à la lumière de débats de fond au sein de la Sec-

tion wallonne, l'accent étant mis aussi sur la tradition graphique française et non plus uniquement sur la forme dialectale des lieux-dits. Cette réorientation méthodologique, expliquée dans un article de Jean-Marie Pierret, semble être appréciée par le grand public, ce qui constitue pour nous un élément encourageant. Par ailleurs, un manuel de directives toponymiques à l'usage des cartographes est en préparation par les soins de l'Institut Géographique National (IGN). Il serait souhaitable toutefois que des bases de données toponymiques informatisées soient développées en étroite collaboration entre notre Commission et les services publics chargés de la gestion du territoire, au niveau fédéral ou régional; les contacts existent, des solutions devraient être concrétisées de manière harmonieuse en ce sens.

Notre section n'a pas eu toujours le dernier mot lors des modifications ou des créations de noms de communes en 1976; elle a toutefois pu émettre des avis qui ont animé le débat. Elle a participé également au rétablissement orthographique des noms de communes *Malmedy* et *Orgeo*. Dans cette optique, elle devrait poursuivre — à l'intention des médias notamment — le projet d'inventaire des prononciations traditionnelles françaises autant que dialectales des toponymes majeurs.

Un décret de la Communauté française de 1972 (revu en 1986) impose aux communes de solliciter l'avis de la Section wallonne de la Commission pour toute création ou tout changement de nom de voie ou de place publique. Gérée initialement par André Goosse, qui a contribué à définir l'action et la doctrine de la Commission (1981), particulièrement déterminante dans les années qui ont suivi la fusion des communes, l'application de ce décret fait aujourd'hui l'objet de nombreuses consulta-

tions annuelles auprès d'un certain nombre de membres. Si nos recommandations ne sont pas toujours suivies d'effet, il est incontestable que cette action a apporté de nombreuses améliorations au système ononymique et que la part du patrimoine onomastique conservée correctement de cette manière est largement appréciable. On ajoutera pour l'anecdote que la Section wallonne de la Commission a joué un rôle un peu inattendu – mais globalement efficace – dans la dénomination des aires d'autoroutes. Précisons enfin que toute cette activité utile à la société civile est, en grande partie, assumée bénévolement par la Section wallonne de la Commission et requiert de nombreuses heures de travail de la part des membres qui s'y sont investis.

L'autre volet majeur de l'onomastique est l'anthroponymie, discipline où l'action de la Commission a consisté en ordre principal à faire aboutir l'œuvre entreprise depuis 1951 par Jules Herbillon avec son *Nouveau traité sur les noms de famille belges*. Des contacts qui se sont liés au sein de la Section wallonne est née la complicité – en partie posthume – entre Jules Herbillon et Jean Germain, ainsi qu'avec notre collègue flamand Frans Debrabandere, et qui allait donner lieu à la publication révisée du *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane* (1996), second volet du diptyque consacré à l'anthroponymie belge par les éditions du Crédit communal, avec un extraordinaire succès de librairie.

Le *Bulletin* de notre Commission a réservé en outre une place à divers articles traitant d'anthroponymie consacrés à la mode des prénoms anciens et modernes, à la fréquence des noms de famille contemporains, aux sobriquets dialectaux, etc. Il n'en reste pas moins que le grand projet européen *Patronymica Romanica* (*PatRom*)

est actuellement le grand chantier en cours auquel participe une équipe de l'Université catholique de Louvain (J. Germain, C. Hanton et J.-M. Pierret); comme dans le FEW, la place occupée par l'anthroponymie wallonne sera significative dans cette entreprise dont le premier volume est en voie d'achèvement.

Il est de tradition de réserver une place, au sein de notre Section wallonne, aux zones dialectalement germanophones. La succession d'Armand Boileau est assurée depuis 1991 par Léo Wintgens, et celui-ci nous a livré régulièrement des contributions tant dialectales qu'onomastiques, dont un *Précis de grammaire de la langue régionale germanique dans l'ancien Duché de Limbourg* (1999).

Je m'en voudrais de ne pas mentionner non plus la part tout aussi traditionnelle prise à nos travaux par les historiens. Maurice Arnould, longtemps assidu à nos réunions malgré son âge et sa santé, et dont la connaissance et l'amour du dialecte sambrien étaient demeurés très vifs, a été remplacé — hélas trop brièvement — par l'un de ses élèves, Jacques Nazet, qui a fait profiter nos études toponymiques de sa science des archives du Hainaut (1995), et auquel a succédé à son tour un autre hennuyer, Jean-Marie Cauchies.

Le temps manque pour évoquer toutes les recherches et les études menées en Wallonie dans ce domaine-frontière de la dialectologie qu'est le folklore ou l'ethnographie, et dont témoignent à volonté les tomes successifs de *Tradition wallonne* et du bulletin des *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, les nombreux articles d'Albert Doppagne et de Roger Pinon, etc. Que dire enfin de la littérature wallonne et de l'édition de textes littéraires

anciens, sinon rappeler que la magnifique *Anthologie de la littérature wallonne* de Maurice Piron date de 1979.

En guise de conclusion, on peut affirmer que, durant ce dernier quart de siècle, l'intérêt pour les dialectes de Wallonie et pour l'onomastique wallonne ne s'est certainement pas relâché ni démenti. Au sein du paysage associatif chargé de la « défense et illustration » mais aussi de l'étude scientifique de la production dialectale, la Section wallonne de la Commission a continué à occuper la place qui est la sienne, à œuvrer conformément à ses statuts et à sa mission d'origine, mais en évoluant néanmoins vers un rôle plus renforcé de service à la société. Gageons que le bilan que nous pourrons dresser lors du centième anniversaire de la Commission confirmera cette tendance et que d'autres initiatives viendront en appui de cette action tout à la fois patrimoniale et scientifique, profondément ancrée dans le vécu humain et l'imaginaire collectif de nos contemporains.

Jean GERMAIN